

Annexe n° 6:

Précisions sur la méthodologie adoptée pour la réalisation de la carte des ressources

La carte départementale des ressources en matériaux est nécessairement influencée par la technologie du moment, et donc par les types de matériaux exploités. Il est possible qu'un développement futur de la technologie demande de faire appel à des matériaux nouveaux, paraissant sans intérêt de nos jours, ou, qu'inversement, des matériaux "traditionnels" reviennent à la mode. Afin d'éviter ce biais technologique, il a été choisi de ne pas laisser de blanc sur la carte, mais au contraire de tenter la prise en compte de tous les types de lithologie rencontrés, même ceux ne paraissant pas utiles à ce jour.

Pour cette raison, la cartographie des ressources en matériaux doit s'appuyer sur des critères géologiques pour la description des formations favorables. Les critères géotechniques sont à exclure *a priori* comme caractères fondamentaux, du fait de leur caractère nécessairement ponctuel, confiné aux exploitations et donc inadapté à l'échelle du document. Il convient toutefois de noter qu'ils apparaissent indirectement dans la zonation de la ressource, au niveau des "ZEF" (voir ci-dessous).

Le dessin de la carte départementale des ressources en matériaux s'est appuyé principalement sur les cartes géologiques à 1/50.000 couvrant le département et leurs notices, ainsi que sur des cartes et documents à valeur plus générale (cf. bibliographie en fin de notice). Le document est produit à l'échelle 1/100.000.

Pour chaque type de formation identifiée, une zonation en trois catégories a été adoptée:

- **ZEF** (zone à éléments favorables): existence d'exploitations actuelles ou anciennes, témoignant de l'exploitabilité du matériau.
- **ZPF** (zone à préjugé favorable): prolongement géologique des ZEF, montrant une lithologie *a priori* comparable, mais peu, ou pas d'exploitations connues. La définition s'applique également à une formation géologique dont les critères lithologiques sont favorables, sans qu'une ZEF soit dans son prolongement.
- **ZH** (zone hétérogène): dilution ou intercalation du matériau considéré par un matériau d'une autre nature. Chaque fois que cela a été possible, le matériau étranger est identifié. Une zone classée "ZH" n'exclut pas la présence d'exploitations dans le matériau considéré, ou dans le matériau intercalé (ex: alternances marnes-calcaires).

La cartographie de la plaine d'inondation des cours d'eau (Fz des cartes géologiques) revêt une importance particulière du fait de la présence possible d'eau à faible profondeur.

- Dans les régions montagneuses où les cours d'eau sont encaissés, la plaine d'inondation est inexistante et les lits majeur et mineur sont confondus à l'échelle du document.
- Pour les cours d'eau de la plaine de Bresse, vallée de la Saône et la majorité des cours d'eau du Jura, la plaine d'inondation coïncide avec la zone "alluvions ZPF" et "ZEF".
- Il arrive cependant que la plaine d'inondation coupe à travers les diverses zones des alluvions "ZEF", "ZPF" ou "ZH". Ceci risque d'en brouiller l'image cartographique et elle est dans ce cas soulignée par un figuré spécial (cf. légende).

Note: en aucun cas, les contours de la plaine d'inondation, basés sur le Fz géologique (alluvions récentes de la plaine d'inondation), ne peuvent être assimilés aux limites de la zone à risques en cas d'inondation.

• Les documents qui ont été utilisés pour l'élaboration de la carte sont les suivants :

- Rapports

- 1974 - Etude des ressources en sables et graviers de la plaine de l'Ain dans le périmètre du SDAU du Haut Rhône. **Rapport BRGM 74 SGN 193 JAL, Juin 1974 (Confidentiel).**
- 1976 Bilan des matériaux meubles du pays de Gex (01). Etude préliminaire. R. ROIGNOT, avec la collaboration de P. BEAUDUC. **Rapport BRGM 76 SGN 262 JAL et CETE de Lyon, dossier P/8602.**
- 1980 - Inventaire des ressources en matériaux argileux de la Région Rhône-Alpes. - A.M. Malatrait - **Rapport BRGM 80 SGN 282 RHA, mai 1980.**
- 1981 - Département de l'Ain. Comité de gestion de la taxe parafiscale sur les granulats. Direction interdépartementale de l'Industrie et des Mines de la région Rhône-Alpes. Etude des matériaux alluvionnaires dans le département de l'Ain (hors SDAU du Val de Saône). **Rapport SOGREAH 310310 R1, Novembre 1981.**
- 1981 - Inventaire des ressources en sables et graviers de la Région Rhône-Alpes. - A.M. Malatrait - **Rapport BRGM 81 SGN 200 RHA, mars 1981.**

- CARTES GEOLOGIQUES A 1/50.000, DU NORD AU SUD:

- 602 TOURNUS
- 603 MONTPOINT
- 604 ORGELET
- 625 MACON
- 626 SAINT-AMOUR
- 627 MOIRANS-EN-MONTAGNE
- 628 SAINT-CLAUDE
- 629 DOUVAIN
- 650 BELLEVILLE
- 651 BOURG-EN-BRESSE
- 652 (LEVERS INEDITS EN COURS) NANTUA
- 653 (LEVERS INEDITS EN COURS) SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- 654 (DANS LE CIRCUIT D'EDITION, LEVERS INEDITS) ANNEMASSE
- 674 VILLEFRANCHE
- 675 AMBERIEUX-EN-BUGEY
- 676 SAINT-RAMBERT
- 677 SEYSSEL
- 698 LYON
- 699 MONTLUEL
- 700 BELLEY
- 701 RUMILLY
- 724 LA-TOUR-DU-PIN
- 725 CHAMBERY

- CARTES GEOLOGIQUES A 1/250.000:

24 CHALON-SUR-SAONE (NORD), 29 LYON (SUD).

La carte de la ressource étant conçue à l'échelle du 1/100.000, les documents à valeur locale n'ont pas été pris en compte.